



Secteur Fédéral CGT des Cheminots de la région Nord-Pas de Calais



Préavis ESV Nord-Pas de Calais pour le 8 février.

Monsieur le Directeur de l'ESV

Lille, le 31 janvier 2018

Monsieur le Directeur,

Vous nous avez reçus le 25 janvier pour notre DCI déposée le lundi 22, cette concertation n'a pas permis de dégager des points d'accord.

En effet, des règlements ne sont toujours pas respectés ou font l'objet d'interprétations patronales. Les agents sont sollicités pendant leurs arrêts maladie et l'instauration du jour de carence n'améliorera pas la situation. Vous reconnaissez que le niveau de l'emploi n'est pas satisfaisant.

Pour ces raisons, nous vous déposons un préavis de grève couvrant la période du mercredi 07 février à 12H00 au vendredi 09 février 2018 à 08H00.

Ce préavis s'adresse aux agents de l'ESV Nord-Pas de Calais ainsi qu'à ceux appelés à les remplacer.

La CGT revendique :

- Le respect du nombre d'agents dans chaque poste et dans chaque train.
- Le respect des Cadres Organisation avec recrutement d'agents au Statut et promotions internes pour combler les vacances de poste.
- Le respect des agents en arrêt maladie. Retrait de la journée de carence.
- Le respect des règles de commandes du personnel.
- Le respect de la réglementation du travail se substituant au RH 077, respect du calcul des réserves.

Dans l'attente de connaître la date et l'horaire que vous aurez décidé pour nous recevoir et pour vous désigner la composition de la délégation CGT, recevez, Monsieur le Directeur, nos salutations respectueuses.

Pour la CGT :

SENS D.
[Signature]